

**FONDATION  
PETITS FRÈRES  
DES PAUVRES**  
Reconnue d'utilité publique



La première Fondation entièrement dédiée à la  
cause des personnes âgées isolées et démunies



Reconnue d'utilité publique,  
la Fondation des Petits Frères  
des Pauvres est agréée par  
le Comité de la Charte du  
Don en confiance.



Suivez-nous sur  
les réseaux sociaux  

[fondation.petitsfreresdespauvres.fr](http://fondation.petitsfreresdespauvres.fr)

## **NOTRE MISSION**

**Ensemble, améliorer  
durablement les conditions  
de vie des personnes  
âgées démunies.**



# L'HISTOIRE DE LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

**1946**

Armand Marquiset crée l'Association Petits Frères des Pauvres au lendemain de la seconde guerre mondiale pour venir en aide aux personnes âgées souffrant de la pauvreté.

**1977**

Pour développer son action auprès des personnes âgées mal logées, l'Association crée la fondation Bersabée, reconnue d'utilité publique, afin de leur offrir un toit adapté.

**2003**

La fondation Bersabée prend le nom de Fondation des Petits Frères des Pauvres et se dote d'un statut de fondation abritée.

**2005**

La fondation Philippe Othenin Girard devient la première fondation abritée, suivie deux ans plus tard par la fondation utb, première fondation abritée créée par une entreprise.

**2012**

Premier soutien directement attribué par la Fondation des Petits Frères des Pauvres à une association partenaire du réseau « Habitat Alternatif Social » à Marseille.

**2018**

La Fondation des Petits Frères des Pauvres lance son premier appel à projets pour soutenir des initiatives qui cultivent le lien intergénérationnel.

**2020**

Au début de la pandémie, un fonds d'urgence COVID-19 est créé pour venir en aide à plus de 25 000 personnes.

**2021**

La Fondation compte 11 fondations abritées. Elles ont pour ambition d'améliorer durablement les conditions de vie des personnes âgées aux faibles ressources en finançant, en France et à l'étranger, des projets liés au logement, à la santé, à la fin de vie, à la lutte contre l'exclusion et au développement du lien social.

**68**  
BÉNÉVOLES



**18**  
SALARIÉS



**11**  
FONDACTIONS ABRITÉES



# NOS MISSIONS

## Des valeurs communes aux Petits Frères des Pauvres

La Fondation croit en la valeur unique et irremplaçable de chaque personne humaine, en sa dignité, quels que soient son origine, sa situation, son état physique, psychique ou social. Elle croit en la liberté fondamentale de chacun, la fraternité et la fidélité.

Avec le vieillissement de la population, l'isolement et la dépendance progressent inexorablement en France. Nos aînés les plus isolés perdent leur sentiment d'utilité et se replient sur eux-mêmes. La pauvreté et, parfois, la maladie viennent aggraver leur situation.

Face à la multiplicité des besoins, la Fondation des Petits Frères des Pauvres est là pour apporter des réponses concrètes.



## 1 DES SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT ET DE LOGEMENT

La Fondation des Petits Frères des Pauvres acquiert, aménage et construit des logements, individuels et collectifs, permanents et temporaires, adaptés aux besoins des personnes âgées qu'elle accompagne. Elle détient et gère plus de 630 logements à vocation sociale (logements diffus, pensions de famille, EHPAD, habitats mixtes et centres d'hébergement et de réinsertion sociale).

Avec ses fondations abritées, elle finance des programmes contribuant au maintien à domicile de personnes âgées démunies et aide les sans domicile et mal logés à retrouver un habitat pérenne, décent et stable.

La Fondation, c'est une équipe compétente, avec un savoir-faire et une solide expérience du terrain qui allie ses talents pour construire, innover et faire émerger des projets immobiliers afin de répondre aux besoins des personnes âgées précaires.



La Fondation des Petits Frères  
des Pauvres détient et gère  
**plus de 630 logements**  
à vocation sociale

## 2 SANTÉ ET SOINS PALLIATIFS

Pour que chacun puisse vieillir dignement, la Fondation des Petits Frères des Pauvres et ses fondations abritées soutiennent des projets liés à la santé et à l'accompagnement de personnes gravement malades ou en fin de vie.

## 3 EXCLUSION ET GRANDE PRÉCARITÉ

En France, 10 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté<sup>1</sup> et 300 000 sont sans domicile fixe<sup>2</sup>. La Fondation des Petits Frères des Pauvres et ses fondations abritées financent des programmes de lutte contre l'exclusion et la grande précarité à travers des actions d'accompagnement vers et dans le logement.

*« Avant d'arriver à Vincent Compoint, j'avais passé 5 ans dans un hôtel. Ça a été un sacré changement : un studio avec des toilettes séparées, la possibilité de recevoir du courrier dans sa boîte aux lettres et savoir qu'au moindre problème, la responsable de la résidence est là pour m'aider ou me renseigner avec tous les bénévoles de l'association. Avant, je rentrais à l'hôtel, maintenant, je rentre chez moi. »*

Témoignage d'un résident de la pension  
de famille « Vincent Compoint »



## 4 LIEN SOCIAL ET ACCOMPAGNEMENT

D'après une étude menée par les Petits Frères des Pauvres<sup>3</sup>, 300 000 personnes de plus de 60 ans étaient en situation de mort sociale en 2017, ne rencontrant quasiment jamais ou très rarement d'autres personnes, tous réseaux confondus (familial, amical, voisinage, réseau associatif). Devant ce constat, la Fondation des Petits Frères des Pauvres et ses fondations abritées soutiennent des projets visant à développer les liens sociaux, promouvoir l'entraide et encourager le bénévolat.

1. Secours Catholique – rapport de l'état de la pauvreté en France en 2020

2. Fondation Abbé Pierre – 26<sup>ème</sup> rapport de l'état du mal-logement en France en 2020

3. Petits Frères des Pauvres et Institut CSA – Solitude et isolement 2017

# POURQUOI S'ENGAGER ?

« Je m'enrichis de ce  
que j'offre aux autres. »

Monsieur M., donateur

1

Parce que nous  
**PLAÇONS LA PERSONNE  
ET SON HISTOIRE AU CENTRE  
DE NOS MISSIONS**

2

Parce que nous  
**INVESTISSONS AUJOURD'HUI  
POUR AMÉLIORER  
LEUR SITUATION DEMAIN**

3

Parce que nous  
**MOBILISONS ET FÉDÉRONS  
DIFFÉRENTS ACTEURS**

**NOTRE MISSION : AMÉLIORER DURABLEMENT LES  
CONDITIONS DE VIE ET DE LOGEMENT DE NOS AÎNÉS**

La Fondation des Petits Frères des Pauvres et ses fondations abritées contribuent au financement de projets, souvent novateurs, en faveur des personnes âgées isolées, malades ou en grande précarité.

**Parce que chacun est différent, les solutions de logement de la Fondation sont multiples et s'adaptent aux besoins des personnes.**

# COMMENT S'ENGAGER ?

## VOTRE GÉNÉROSITÉ NOUS PERMET D'APPORTER DES SOLUTIONS DURABLES

Reconnue d'utilité publique, la Fondation des Petits Frères des Pauvres est habilitée à recevoir la générosité de nos donateurs sous différentes formes :

- Dons en déduction de l'impôt sur le revenu
- Dons en déduction de l'IFI
- Legs
- Donations d'usufruit temporaire
- Assurances vie ou ses bénéficiaires
- Dons sur succession
- Dons d'objets
- Dons de titres
- Mécénat de compétence
- Bénévolat

## NOS ATOUTS

- > Une forte expérience du terrain
- > Un vaste réseau
- > Une organisation légère, des frais de gestion réduits
- > Une gouvernance qualifiée
- > Une totale transparence financière



**AGISSONS ENSEMBLE, FAITES UN DON**  
[faireundon.petitsfreresdespauvres.fr/fondation](http://faireundon.petitsfreresdespauvres.fr/fondation) 

## CRÉER VOTRE FONDATION ABRITÉE

Nous offrons également aux donateurs la possibilité de créer leur propre fondation abritée (à partir de 50 000 € pour démarrer une fondation sans comité de gestion ou 150 000 € sur 3 ans pour une fondation avec un comité de gestion).

Une manière d'aller à la rencontre d'associations porteuses de projets et d'impliquer vos proches autour d'une cause qui vous est chère.

Chaque projet est étudié dans le respect des aspirations de chacun en toute confidentialité.

### Pierre Landrieu, Président de la fondation Mireille et Pierre Landrieu

« Je me souviens très bien, il y a 10 ans, de notre rencontre avec la Fondation des Petits Frères des Pauvres. Nous recherchions avec mon épouse un moyen de nous engager pour une cause. L'idée de créer une fondation abritée nous a paru rapidement comme une évidence. 10 ans après, je tiens à saluer toutes les associations avec lesquelles nous sommes en contact et qui font un travail remarquable sur le terrain aux côtés de personnes fragilisées, démunies et très isolées par la maladie ou le handicap. »

**AGISSONS ENSEMBLE, FAITES UN DON**

[faireundon.petitsfreresdespauvres.fr/fondation](http://faireundon.petitsfreresdespauvres.fr/fondation) 

**FONDATION  
PETITS FRÈRES  
DES PAUVRES**  
Reconnue d'utilité publique



19 cité Voltaire – 75011 Paris  
Tél. : 01 49 23 14 15  
Courriel : [fondation@petitsfreresdespauvres.fr](mailto:fondation@petitsfreresdespauvres.fr)